

Dossier informatisé du patient : enjeux et règles

Contexte

Selon la HAS, le dossier du patient est le lieu de recueil et de conservation des informations administratives, médicales et paramédicales, formalisées et actualisées, enregistrées pour tout patient accueilli, à quelque titre que ce soit. Il assure la traçabilité de toutes les actions effectuées. Il est l'outil de communication, de coordination et d'information entre les acteurs de soins et les patients. Le dossier du patient permet de suivre et de comprendre le parcours de soins du patient. C'est un élément essentiel de la qualité des soins en permettant leur continuité dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire et pluri-professionnelle. Le rôle et la responsabilité de chacun des différents acteurs pour sa tenue doivent être définis, connus et maîtrisés par l'ensemble des professionnels en lien avec le dossier du patient.

Objectifs

- Appréhender l'accès au dossier médical à travers la loi du 4 Mars 2002
- Identifier les règles de bonne tenue du dossier du patient
- Connaître les modalités d'accès au dossier par l'utilisateur concerné ou par un tiers.
- Comprendre les contraintes juridiques du dossier informatisé
- Comprendre l'impact de l'informatisation sur les fonctions administratives et soignantes
- Appliquer les règles juridiques relatives à l'archivage des dossiers médicaux
- Gérer les demandes de communication des dossiers médicaux
- Repérer les enjeux d'une bonne gestion des dossiers, de leur ouverture à leur archivage
- Tenir compte de l'impact des textes sur l'informatisation

Renseignements complémentaires

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

• Cadre légal et réglementaire : Loi Kouchner du 4 mars 2002, Loi Fourcade du 10 août 2011, Loi Touraine du 26 janvier 2016 • La distinction dossier papier / dossier numérique • Les exigences dans le cadre du projet Hôpital numérique • Du dossier médical personnel au dossier médical partagé : l'évolution du DMP • Le contenu juridique du dossier informatisé • L'accès et la communication du dossier informatisé • La protection du dossier informatisé au regard du code de santé publique, code de la sécurité sociale et réglementation relative aux archives

hospitalières • Les accès informatisés au dossier – la valeur de la signature électronique • La durée de conservation et l'archivage numérique –ordonnances de janvier 2018 sur l'agrément des hébergeurs numériques et la force probante des copies numériques des dossiers patients • Sanctions pénales en cas de perte/disparition de dossiers demandés par les usagers. Position jurisprudentielle • Les normes d'archivage dans le cadre du GHT et procédure de destruction des dossiers • Donner un sens à la notion de vie privée • Les garants des données de santé à caractère personnel : responsable du traitement, DIM, Médecin de l'hébergeur • Les principes et formalités à respecter au regard de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et la protection des données du RGPD du 27 avril 2016 entrant en vigueur au 25 mai 2018 • Position de la CNIL sur la gestion du dossier informatisé • Le partage de l'information, au sein des réseaux de santé : GCS, GIE, GHT... • Outils de traçabilité en cas d'événements indésirables • La place du dossier dans la gestion des plaintes et des réclamations

Public

Tout personnel de santé (soignant, administratif...) en lien avec le dossier du patient

Exercice

2020

Code de formation

AFR 4.01

Nature

AFR

Organisé par

Forma Presta

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences